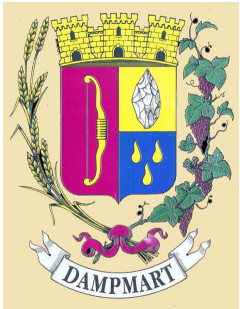




24 SEPTEMBRE 2017

2^{ème} FESTIVAL DES BELLES ANCIENNES à DAMPMART

REGLEMENT DE LA JOURNEE



INSCRIPTION :

Ouverte à tous les propriétaires des véhicules, autos, motos, camions, etc antérieurs à 1987, de youngtimers avant 1997, sous condition de la rareté ou du futur collector du modèle et de véhicules d'exception, désirant participer à la balade du matin, à l'exposition statique (à partir de 12h30) et au concours d'élégance, après sélection, de l'après midi. Ceux-ci doivent obligatoirement s'inscrire pour participer, l'organisation se réserve le droit de refuser l'inscription. Heure limite d'inscription auprès des organisateurs: 12h30. Les formulaires remis par l'organisation sont à rendre complétés lisiblement pour obtenir sa plaque de rallye (pour les 100 premiers présents), ses bons pour le café et l'apéritif, le road book de la balade matinale et la fiche de participation au concours.

OBLIGATIONS :

Le propriétaire du véhicule reconnaît en remplissant son inscription que :

- Son véhicule est en conformité avec les règles de circulation et a son contrôle technique.
- Qu'il est en possession d'un permis de conduire en cours de validité.
- Qu'il est régulièrement assuré pour la responsabilité civile et les dommages à autrui.
- Qu'il respectera les règles de circulation tout au long de la journée et plus particulièrement lors de la balade du matin qui n'a aucun caractère de compétition.

REGLES GENERALES :

Chaque participant est responsable de son véhicule. La responsabilité de l'organisation ne saurait être engagée en aucune sorte pour tout fait dont elle ne serait pas la cause directe, en particulier en cas de vol, accident et autre dommage qu'il pourrait subir.

Chacun se conformera aux instructions données par les organisateurs en particulier lors des mises en place, déplacements sur le site et stationnements. Tout déplacement se fera à vitesse réduite.

Il appartient à chacun de respecter les lieux mis à disposition et de faire son affaire des détritits lui appartenant (papiers, gobelets, bouteilles, canettes.....).

Les chiens seront tenus en laisse.

Les organisateurs se réservent le droit d'exclure tout participant qui ne respecterait pas les règles et obligations de la manifestation ou qui nuirait au bon déroulement du rassemblement.

En cas de nécessité vous pouvez soit vous rendre auprès de l'organisation au barnum de la sonorisation ou appeler le 07.68.43.07.70. Nous vous souhaitons une agréable journée.

A LA RECHERCHE DES AUTOS PERDUES

Siège : Mairie de Guermantes – 77600 GUERMANTES
Téléphone : 07.68.43.07.70 - e mail : autosperdues@hotmail.fr
www.alarecherchedesautosperdues.fr;
www.facebook.com/alarecherchedesautosperdues

MAIRIE DE DAMPMART

7 rue du Château
77400 DAMPMART
01.64.30.13.45